

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida

Sous-direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

Avis de Consultation Nationale N° : 33/AT/DOT20/SDFS/DAL/ACHAT/2025

La direction opérationnelle des télécommunications lance un avis de consultation nationale pour la réalisation des : **travaux de fourniture, installation et mise en service d'un système de télésurveillances et anti intrusion** pour les 11 sites :

1. Réalisation des systèmes vidéo surveillance et anti intrusion siège ex DOT (CCLT)
2. Réalisation des systèmes vidéo surveillance Rebahia
3. Réalisation des systèmes vidéo surveillance Boukhors
4. Réalisation des systèmes vidéo surveillance Dhar Chih
5. Réalisation des systèmes vidéo surveillance Baloul
6. Réalisation des systèmes vidéo surveillance Ain el Hdjar
7. Réalisation des systèmes vidéo surveillance Hassasna
8. Réalisation des systèmes vidéo surveillance Sidi Boubkeur
9. Réalisation des systèmes vidéo surveillance MAAMOURA
10. Réalisation des systèmes Vidéo Surveillance Relais FH Magrane
11. Réalisation des systèmes Vidéo Surveillance Relais Djbel Abdelkrim

Conditions d'éligibilité :

La présente consultation est ouverte à toute **personne physique ou morale**, ainsi qu'aux **entreprises spécialisées dans la vente et/ou la conception de solutions de télésurveillance**, titulaires d'un **agrément en cours de validité** délivré conformément aux dispositions du **décret exécutif n° 09-410 du 10 décembre 2009**, fixant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les équipements sensibles, tel que **modifié et complété**.

Les soumissionnaires doivent justifier d'avoir **réalisé au moins un (01) projet similaire au cours des cinq (05) dernières années**, attesté par des **certificats de bonne exécution** délivrés **uniquement par des organismes publics ou des entreprises publiques économiques (EPE)**, et exécuté conformément aux **conditions contractuelles** prévues.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM

Direction Opérationnelle des Télécommunications Saida

Sous-direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

Service des achats (Premier étage)

Adresse : complexe des télécommunication sis 2 lotissement de la maternité SAIDA

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 724 Saida, d'un montant de deux mille dinars (2 000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire numéro **001007240300000187/49**.

NB : les soumissionnaires ayant déjà ayant participé dans le même avis sont exonérés de payer une nouvelle fois les frais de documentation.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

L'offre sera présentée dans trois enveloppes distinctes, une pour le dossier administratif portant la mention : « Dossier Administratif », une autre pour l'offre technique portant la mention : « Offre Technique » et une dernière pour l'offre financière portant la mention : « Offre Financière ».

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure, et devra porter -bien apparent- la mention suivante :

Avis De Consultation National N° : 33/AT/DOT20/SDFS/DAL/ACHAT/2025**Travaux de fourniture, installation et mise en service d'un système de télésurveillances et anti intrusion**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à compter de la date de parution de l'avis de consultation sur le site web : www.safqatic.dz

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (**vendredi et samedi**), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de dépôt des offres.